

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT
DE LA PROPRIETE DE MONTE-CRISTO**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
16 avril 2026**

PUBLIE LE : 20-04-2026

Délibération n°260416-1 : Election du Président

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de Monte Cristo, dûment convoqué par la Présidente sortante le dix avril, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-Le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame **Marie-Claude CARLIER**, doyenne de l'assemblée, puis de Monsieur **Jean-Noël AMADEI**, Président du Syndicat Intercommunal nouvellement élu et immédiatement installé.

SEANCE DU 16 AVRIL 2026

PRESENTS

LE PECQ	Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE Julie SERIEYS, DELEGUEE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE Queenie GROS, DELEGUEE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Emmanuelle RAMPAZZO, DELEGUEE TITULAIRE Sandrine BOCCARD, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

LE PECQ	Pascale CHARBIT, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Jean-Baptiste GUITRY, DELEGUE SUPPLEANT

Pouvoirs : Néant

Communes non représentées : Néant

Assistaient à la séance :

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Frédérique LUROL, Directrice du Domaine de Monte Cristo
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'UNILYS
Madame Elsa BAUGER, Assistante du service secrétariat/assemblées d'UNILYS

<i>Nombre de communes</i>	:	3
<i>QUORUM</i>	:	4
<i>Délégués présents</i>	:	6
<i>Pouvoirs</i>	:	/
<i>Délégués comptant pour le vote</i>	:	6

OBJET : ELECTION DU PRESIDENT

RAPPORTEUR : Madame Marie-Claude CARLIER, doyenne

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5211-1, L.5211-8 et L.2122-8 du CGCT ;

VU les statuts du Syndicat ;

CONSIDERANT que la présidence est assurée par Madame Marie-Claude CARLIER, doyenne de l'assemblée, pour l'élection du Président ;

CONSIDERANT que Madame Marie-Claude CARLIER invite le comité syndical à procéder à ladite élection, conformément aux dispositions susvisées ;

CONSIDERANT que la candidature suivante a été présentée : Monsieur Jean-Noël AMADEI.

LE COMITE,

Après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote,

Constate les résultats suivants :

- candidature déclarée : Monsieur Jean-Noël AMADEI
- nombre de votants : 6
- nombre de blancs et nuls : 0
- suffrages exprimés : 6
- a obtenu au 1er tour de scrutin : 6 voix

CONSIDERANT que Monsieur Jean-Noël AMADEI est élu, **à la majorité absolue**, au 1er tour de scrutin,

PROCLAME Monsieur Jean-Noël AMADEI, Président immédiatement installé du Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la propriété de MONTE CRISTO.

Fait à Marly-le-Roi, le 20 AVR. 2026

Transmis en préfecture et affiché le 20 AVR. 2026

Pour Extrait Conforme

Queenie GROS
Secrétaire de séance

Jean-Noël AMADEI
Président du Syndicat Intercommunal